central sont partout où des désordres menacent d'éclater. Les cafés et les estaminets sont vides, tout le monde est dans les rues.

11 h. 30, soir. — La soirée a été fort agitée, mais il n'y a pas eu de désordres graves.

A différents endroits de la ville la police a du disperser des rassemblements tumultueux; par-ci par-là quelques rixes; dans la rue des Champs, une voiture de place a été renversée.

Vers 10 heures 1/2 la police aidée par les pompiers et la garde civique a fait évacuer la place d'Armes. Vers 11 heures, tout rentre dans le calme et la fatigante corvée de la garde civique est levée.

Charleroi, 9 juin. — La doctrinaire *Gazette de Charleroi* constate que l'échec du « libéralisme » dans cet arrondissement est dû à la ville même de Charleroi.

Le soir tout s'est borné à quelques querelles sans importance.

Bruxelles. — *Nécrologie.* — Au milieu des péripéties de la journée électorale, on annonce la mort de Mulles Devaux, le conseiller le plus fidèle et le plus distingué du roi.

ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 juin. — Jules Proot, rue Pellart, 85. — Louis Grimonprez, chemin des Couteaux. — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 juin. — Marie Janssens, 5 mois, rue Jean-Bart. — Louis Delcourt, 47 ans, Hôtel-Dieu. — Jean Dubois, 57 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Vergeten, 16 ans, Hôtel-Dieu.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 juin. — Joseph Mas, sentier de Roncq. — Jules Regnault, boulevard Gambetta. — André Scalabre, rue Neuve-de-Roubaix. — Marie Gons, rue du Bocquet. — Marguerite Vandebrouck, à la Croix-Rouge. — Marguerite Gadenne, au Flocon. — MARIAGES. — Florimond Bavière, 26 ans, garçon boulanger, et Sophie Ducatillion, 31 ans, cabaretière. — Paul Castel, 21 ans, boulanger, et Aimée Benque, 27 ans, sans profession. — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 juin. — Marie Tiberghien, 70 ans 10 mois, sans profession, Hospice Général. — Edmond Verhelle, 6 mois 19 jours, rue Verte. — Marguerite Legley, 2 ans, 1 mois 20 jours, rue de Lille.

Convois funèbres & Obits

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le vendredi 11 juin 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Camille GODDYN, décédé à Roubaix, le 11 mai 1886, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi 14 juin 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean Baptiste LEZAIRE, ancien conseiller municipal, veuf en premières noces de Dame Adelaïde-Angélique AGACHE, et en secondes noces de Dame Marie-Rose-Joseph LEPERS, décédé à Croix, le 14 avril 1886, dans sa 76e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & OBITS

M. EDMOND ALFRED REGNIER. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Une intéressante découverte vient d'être faite à Saint-André, banlieue de Marseille, dans les couches d'argiles exploitées par la compagnie Guichard-Carvin, de la tuilerie de l'Abeille. En creusant dans les argiles, les ouvriers ont rencontré une masse d'ossements fossiles se rapportant aux animaux qui habitaient la région à l'époque tertiaire miocène. Ce sont les restes de plusieurs types, parmi lesquels on remarque une rongeur d'une espèce entièrement disparue, dont la denture reproduit le caractère du porc-épic, un pachyderme de très petite taille du genre cainotherium, une sorte de loutre, un carnassier réunissant quelques traits de la physionomie du chien et de celle de l'ours, un petit rhinocéros et enfin l'hautracotherium.

Toutes ces pièces ont été conservées grâce à l'intelligente intervention des directeurs de l'usine et de leurs employés. Elles ont été offertes au muséum de Marseille, où elles prendront place à côté de celles déjà recueillies autrefois par M. Marion dans les exploitations de MM. Guichard frères, Arnoud et Pierre Roux. Il est à souhaiter que tous les industriels de cette intéressante région imitent cet exemple et contribuent à réunir les éléments d'une collection qui aura bientôt une grande importance pour l'histoire géologique de la Provence.

Les héros de Sébastopol. — Un petit journal d'Odessa décrit le cimetière où sont enterrés les soldats français tombés devant Sébastopol pendant la guerre de Crimée.

Ce cimetière est un grand terrain carré entouré de hautes murailles. Sous ce sol reposent, dans d'immenses fosses communes, nos vaillants soldats. Des monuments placés au-dessus de ces fosses communes contiennent les dépouilles mortelles des chefs, des officiers.

Au centre du cimetière s'élève, majestueux et fier, un grand mausolée, orné d'une plaque en marbre blanc, sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

Aux militaires français
Qui ont succombé devant Sébastopol
1854-1856

Dans ce mausolée sont les restes des personnalités les plus marquantes de l'armée: les généraux de division, les généraux de brigade et les aumôniers.

Une série de plaques en marbre blanc en recouvre les murs. Chacune de ces plaques porte les noms des militaires qui dorment côte à côte dans la grande tombe commune. Autour de ce monument central, sont groupés les tombeaux des officiers classés par brigades, divisions, escadrons, etc., de sorte que les défunts occupent dans la mort la place qu'ils occupaient dans la vie. C'est toute une armée de morts hiérarchiquement rangée.

Le gardien est un invalide de la garnison de Sébastopol.

Le roi des escrocs. — On annonce de Reading (Vermont) la mort de l'escroc le plus célèbre des Etats-Unis, Plimouth White, *alias* Frank Parke.

Par son langage onctueux et ses manières de gentilhomme, White avait réussi, en moins de vingt deux ans, à escroquer plus de 1 million 500.000 dollars à des hommes d'affaires, à des gogos et à des femmes naïves. C'est de 1849 à 1851 qu'il a commencé la série de ses exploits, en vendant en Californie pour 400.000 dollars de sable pour de la poussière d'or et en s'enfuyant ensuite en Europe. De 1851 à 1855, ce madré coquin a été arrêté quatre fois à New-York pour de nouveaux méfaits, et, pendant qu'il était prison, il a escamoté 20.000 dollars au shérif lui-même.

Plus tard, White a ouvert un magasin de nouveautés à Kansas-City, s'est fait livrer à crédit pour 275.000 dollars de marchandises par différents négociants des grandes villes et a disparu aussitôt qu'il a eu écoulé son stock. Il s'est mis alors à parcourir le pays et on le retrouve successivement à Boston, où il escamote 16.000 dollars à un riche marchand; à Saint-Paul (Minnesota), où il soutire 9.000 dollars à M. Samuel Mayall et 100,000 dollars à John Mayall, son frère ; à New-York, en 1862, où il soulage M. Locke Winchester de 111.000 dollars ; puis de nouveau à Saint-Pol, en 1868, où il abandonne sa femme et revient à New-York.

En 1874, White vole encore 33,000 dollars à M. Shelly et Cie, de Kansas City. Il avait à cette époque une maison de commission à Denver (Colorado) et son associé, Eben Mayall, désespéré d'être compromis dans des transactions frauduleuses, s'est suicidé. White s'est alors enfui de nouveau en Europe ; mais quelques temps après il revient au Canada, où il s'associe avec un autre chevalier d'industrie de son espèce, et commet avec lui toute une nouvelle série d'escroqueries. Ses derniers exploits ont été un vol de 100.000 dollars, au détriment de l'alderman Libby, de New-York, et un autre de 20.000 dollars au préjudice de M. Nathan Platt, joaillier dans Maiden Lane.

Enfin, ce misérable était polygame, et, à une époque, il avait deux femmes à la fois, rien qu'à Boston. Il a traversé seize fois en tout l'Océan pour échapper à la justice. White avait reçu, paraît-il, une éducation très soignée ; il était toujours mis à la dernière mode et avec goût, et, en le voyant, on le prenait généralement pour un ministre protestant. Il est mort du charbon.

Un parricide à Manicamp. — Depuis un certain temps la désunion régnait dans une famille de Manicamp dont le père, âgé de 62 ans, et le fils de 34 ans, exercent tous deux la profession de charpentier. Les questions d'intérêt étaient cause de cette désunion.

Le samedi 22 mai, à la fin de la journée, Perin fils rentra ivre chez ses père et mère ; une dispute ne tarda pas à s'élever entre eux, elle avait lieu dans une cour non close. Il était environ neuf heures du soir.

Au cour de la querelle, le fils saisit un bâton en chêne et assena à son père de nombreux coups sur le crâne, sur le nez et sur la partie gauche du visage. Il ne cessa de le frapper que quand le malheureux vieillard ne donna plus signe de vie.

Quand le silence régna dans la maison, des voisins se décidèrent à y pénétrer: ils trouvèrent le père Joseph Perin étendu mort dans la première pièce de son habitation où son fils l'avait transporté ou plutôt traîné.

Quant au parricide, il était étendu tout habillé sur son lit et dormait du plus profond sommeil.

Périn fils a été livré à la gendarmerie : il prétend — c'est une excuse trop souvent invoquée par les criminels — avoir perdu le souvenir de ce qui s'est passé et dans tous les cas s'être défendu contre les attaques de son père.

On dit que le fils aîné de la victime est enfermé à l'établissement départemental de Prémontré.

Ce crime odieux, le plus grave qui se puisse rencontrer, pour lequel la loi pénale n'admet jamais d'excuses, a causé dans la paisible commune de Manicamp une émotion et une indignation générales.

Les réformes du général Boulanger. — Le Ministre de la guerre, en autorisant le port de la barbe dans l'armée, vient d'introduire dans la société militaire un nouvel élément de coquetterie. Nos jeunes officiers se livrent à une véritable débauche de parfums, eaux de toilette, pommades et cosmétiques. Ils mettent au pillage la parfumerie Vaissier frères, connue dans la France entière pour ses fameux Savons des Princes du Congo, et dont la réputation est bien méritée. 23349

TRIBUNAUX

UN INCROYABLE PROCÈS

Samedi comparaissaient devant le tribunal de simple police de Toulouse, M. l'abbé Albouy, curé de Saint-Sernin et ses deux vicaires, et M. l'abbé Gaussail, curé de Saint-Exupère, inculpés d'infraction à l'arrêté municipal qui interdit les processions. La contravention reprochée aux prévenus consiste à avoir traversé les rues en habits sacerdotaux pour porter le Saint-Viatique aux malades.

« Plusieurs témoins, dit le *Journal de Toulouse*, avaient été assignés à la requête des contrevenants et parmi eux, MM. Castelbou et Canton. La déposition du premier avait pour but d'établir que les prédécesseurs de M. le maire actuel, apportant plus de tolérance dans l'interprétation de l'arrêté sur les processions, avaient autorisé le clergé des paroisses à sortir comme par le passé pour porter le Viatique aux malades.

« Quant à M. Canton, il avait à s'expliquer sur une autorisation verbale qu'il aurait accordée aux honorables contrevenants par l'entremise d'un employé de la police, également assigné comme témoin.

« Il est vraiment dommage que ces dépositions n'aient pu se produire, car il eût été piquant de voir cet adjoint, qu'on considère à tort ou à raison comme l'auteur de la poursuite, se donner un démenti à lui-même. D'autre part, M. Sirven, convaincu de la prétrophobie par M. Castelbou, qui est cependant tout le contraire d'un devot, voilà qui eût été tout à fait réussi !

« A la suite des observations présentées par les honorables défenseurs, M. le juge de paix a prononcé le renvoi de l'affaire à deux mois. Ce sursis permettra aux contrevenants, qui avaient soulevé cette exception préjudicielle, de se pourvoir devant le Conseil d'Etat à l'effet de faire statuer sur la question d'abus. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Un congrès des industriels et négociants français

Paris, 10 juin. — M. Lockroy a reçu, hier, les délégués du Comité d'organisation du Congrès des industriels et des négociants français. Le ministre a accordé son patronage à cette ligue d'un nouveau genre et a promis de présider la séance d'inauguration.

Ce Congrès doit se tenir à Paris, dans la salle des Fêtes du Trocadéro, du 10 au 13 juillet.

L'abolition des titres nobiliaires

M. Charles Beauquier, député du Doubs, a déposé l'amendement suivant au projet d'expulsion :

Article additionnel — Le décret de 1852 rétablissant la noblesse est abrogé.

Sont supprimés les paragraphes de l'article 259 du Code pénal, garantissant la propriété des titres nobiliaires. Ces dispositions sont remplacées par les suivantes :

Seront punis d'une amende de 500 à 10,000 francs tous officiers ministériels ou de l'état civil, tous juges, tous ecclésiastiques, et en général tous fonctionnaires qui auront, dans un acte public ou officiel, attribué à tout citoyen français un titre nobiliaire.

M. le duc de Chartres

Mme la duchesse de Chartres rentrera lundi prochain à Paris. Elle a trouvé la princesse Valdemar en excellente santé et elle compte retourner prochainement en Danemark, quels que soient les résultats des votes des Chambres relativement aux lois d'expulsion.

Après un nouveau séjour auprès de leur fille, M. le duc et Mme la duchesse de Chartres iraient en Ecosse passer une partie de l'automne. Ils viennent de louer pour la saison des chasses une villa sur les Highlands.

Le prince Victor

Sur la foi de plusieurs de nos confrères nous avons annoncé que le prince Victor avait quitté Paris depuis deux jours et qu'il se trouve en ce moment à Trieste où il a l'intention d'acheter un château.

Rien n'est moins exact, nous dit ce matin le *Figaro*, le prince occupe toujours son rez-de-chaussée de la rue Monceau. Il n'a pas l'intention de quitter Paris avant le vote des lois d'expulsion et il ignore encore à cette heure qu'elle est la résidence qu'il choisira, si les lois sont votées par le Parlement.

Une nouvelle démentie

Le *Gaulois* dément le bruit répandu par plusieurs journaux qu'une manifestation royaliste aurait eu lieu au 12e régiment de chasseurs à Rouen.

Les cardinaux français

Rome, 10 juin. — Les trois nouveaux cardinaux français nommés lundi dernier ne viendront à Rome que pour le consistoire de septembre, où ils recevront le chapeau des mains de Léon XIII.

Cependant ils auraient le droit dans l'intervalle de prendre part à un conclave, si le pape venait à mourir.

Les évènements de Lisbonne. — Conflit entre le gouvernement et la municipalité — Les troupes consignées. — Nombreuses arrestations.

Lisbonne, 10 juin. — Les derniers événements de Lisbonne ont amené un conflit entre la municipalité et le gouvernement.

Celui-ci refuse d'accorder la dissolution de la garde municipale.

Seuls les ministres de la guerre et de l'intérieur ne partagent pas cette opinion.

Le parti progressiste se montre hésitant, parce qu'il n'a pas su prévenir ces difficultés.

Le calme n'est pas encore rétabli à Lisbonne.

Les organisateurs des émeutes stationnent sur les places publiques, devant les casernes où les troupes sont consignées.

Les officiers sortent par intervalle, pour éloigner la populace qui excite les soldats.

La police continue à faire de nombreuses arrestations.

Les émeutiers projettent de donner aux détenus une sérénade aux flambeaux sur le Tage, mais les autorités s'y opposeront.

D'après les dernières nouvelles, des manifestations hostiles ont eu lieu dans les casernes des artilleurs et des chasseurs.

Le roi a visité les casernes.

On pense que le corps des artilleurs sera déplacée

Les désordres en Irlande

Dublin, 10 juin, 1 h. matin. — Les désordres ont pris cette nuit à Belfast un caractère plus grave. Les protestants ont attaqué un détachement de la police et ont forcé les policiers à rentrer dans leur caserne. La police a tiré sur la foule : trois hommes et deux femmes ont été tués; beaucoup ont été blessés.

Un grand nombre de maisons ont été complètement dévastées, quelques unes ont été incendiées.

Les émeutiers conduits hier devant les magistrats comparaîtront aux prochaines assises.

L'inspecteur de police Carr, atteint d'un brique à la tête dans la soirée de mardi est dans un état qui inspire de graves inquiétudes, les autres agents de police blessés vont mieux.

Plusieurs émeutiers sont en traitement à l'hôpital royal.

A Lurgan les troubles de mardi se sont prolongés jusque dans la matinée d'hier. Plusieurs protestants atteints de coups de feu sont également à l'hôpital. — 40 maisons de cette ville ont été pillées ; dans ce nombre plusieurs magasins.

Des forces de police supplémentaires et de la troupe sont arrivées hier soir pour parer à toute éventualité. On a eu de grandes difficultés à empêcher les protestants de lyncher, pendant qu'on les transportait à la prison d'Armagh, deux marchands catholiques, les sieurs Donnelly père et fils qui de leurs fenêtres avaient tiré sur la foule orangiste.

De nouveaux renforts de police sont prêts à être envoyés de Dublin à Belfast.

Le roi de Bavière

Munich, 10 juin. — Hier le conseil des ministres s'est occupé de la question de la régence.

Les membres du cabinet ont été d'accord pour constater que le roi Louis était désormais incapable de s'occuper des affaires du pays, aucun des ministres ne pouvant plus ni communiquer ni correspondre avec lui.

Le roi ne se laisse approcher que de ses valets de chambre.

On ne sait jamais au juste quel est le lieu de sa résidence.

Tantôt il est à son château de Berg, tantôt on le croit à Hohenschwangau; tantôt à Lindenhop.

La situation traînera encore ainsi quelque temps, jusqu'au moment où le prince Luitpold prendra les affaires en main, et, s'appuyant sur une décision du conseil des ministres, saisira les Chambres de la question de la régence.

Le prince Luitpold, frère cadet du feu roi Maximilien II, est l'oncle du roi Louis.

Il est né à Wurzbourg le 12 mars 1821, il est général-feldzeugmeistre et inspecteur général de l'armée bavaroise.

Quand aux dettes de la couronne, cette question sera réservée, les dettes du roi Louis ne pouvant être considérées que comme des dettes personnelles, c'est-à-dire ne regardant en aucune façon la caisse de l'Etat.

Le roi Louis sera naturellement mis sous tutelle ; il continuera cependant à toucher, une liste civile de 5 millions 1/2 de marcs.

D'après les *Neueste Nachrichten*, les Chambres bavaroises seront convoquées aussitôt après la Pentecôte.

Les ministres, MM. Lutz, Faustle de Crailsheim et les hauts fonctionnaires dînent aujourd'hui chez le prince Luitpold.

Berlin, 9 juin. — Le *Frendenblatt* apprend que cette après-midi, à quatre heures et demie, le baron de Crailsheim, ministre des affaires étrangères et de la maison royale, le comte des Holnstein, grand écuyer, et le baron de Malsen grand maréchal de la cour, se sont, au nom de tout le ministère, rendus auprès du roi pour obtenir, dit la dépêche, qu'il apposât sa signature à un acte d'Etat d'une nécessité absolue.

Dans la nuit d'hier, une commission médicale s'était rendue à la résidence royale.

La Diète se réunit le 16 de ce mois.

Braconniers assassins

Perpignan, 10 juin. — Le 5 courant, je vous ai télégraphié le double assassinat commis par des braconniers sur les gardes champêtres des communes de Parrazza et de Sainte-Vallière.

Les deux assassins, on le sait, avaient pu prendre la fuite. Ils viennent heureusement d'être arrêtés, au moment où ils allaient franchir la frontière espagnole. Ils ont fait des aveux complets.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Les conseils généraux

Paris, 10 juin. — M. Legrand (de Lecelles) a déposé aujourd'hui plusieurs amendements à la proposition relative aux conseils généraux. Ces amendements tendent à ce que les conseils soient consultés sur l'utilité des mesures réclamées.

La crise ministérielle en Angleterre

Londres, 10 juin. — Le *Daily-News* dit que M. Gladstone garde le pouvoir, parce que, avec la Chambre actuelle, aucun ministère n'est possible. La dissolution aura lieu aussitôt que la Chambre aura réglé les affaires urgentes à l'ordre du jour.

La santé de M. Arthur

New-York, 10 juin. — La santé de l'ex-président Arthur inspire des inquiétudes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 10 juin 1886

Présidence de M. FLOQUET, président.

L'EXPULSION DES PRINCES

Couloirs

M. de Freycinet a eu ce matin une longue entrevue avec M. Grévy, on pourrait dire un conseil de guerre.

On annonce une énergique protestation du centre-gauche de la Chambre qui sera lue par M. Mézières.

On annonce également une déclaration des membres de la minorité de la commission, MM. Michou, Maret, et de la Forge, au nom de leurs électeurs et des collègues qui les ont nommés dans leurs bureaux. Les prévisions pour le vote restent les mêmes.

Aspect de la salle

Jamais on n'a vu pareille affluence à la Chambre. Au dehors foule énorme.

Le nombre des personnes venues pour assister à la séance qui n'ont pu entrer, est incalculable.

Les tribunes sont bondées. Nous remarquons, dans la tribune diplomatique, le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, les ministres des Pays-Bas et de Belgique ; dans celle des sénateurs, MM. Chesnelong, Oscar de Vallée, marquis de l'Angle-Beaumanoir, Paris, Fiévet, Bardou, l'amiral Jaurès.

Fait digne de remarque : il n'y a aucun officier à la tribune militaire. Les députés entrent lentement Les conversations sont très animées. M. Clémenceau cause longuement avec ses collègues de l'extrême-gauche. M. de Freycinet s'assied au premier banc ministériel,

Viennent ensuite MM. Goblet, Demôle, le général Boulanger.

La droite est au grand complet. On ne voit pas un siège vide.

M. Jules Ferry est présent à la séance.

La Séance

La séance est ouverte à 2 h.

Discours de M. de Mun

Après le dépôt de rapports sur plusieurs projets M. de Mun monte à la tribune.

Le vote final, dit-il, doit nettement trancher la question soumise à la Chambre. La question est certainement bien sérieuse puisqu'elle a soulevé tant de divisions.

L'exil est une mesure que comporte la pure tradition jacobine. (Applaudissements à droite.)

C'est la violence franchement appliquée.

Expulser les uns, garder les autres, c'est de l'hypocrisie dans la violence. (Triple salve d'applaudissements à droite).

Jamais la Chambre n'a eu un vote plus important à émettre, et, de ce vote, l'histoire gardera le souvenir.

M. de Mun rappelle les déclarations faites, il y a trois mois, par le président du Conseil.

Par suite de quelles circonstances croit-on devoir maintenant répondre par une mesure d'exception aux ovations faites, à l'étranger, à une princesse française?

Le projet Basly est la conséquence logique du projet du gouvernement.

L'orateur fait le récit des dépositions successives des ministres devant la commission.

Le ministre de l'intérieur a très-peu parlé. Le ministre de la justice pas du tout. (Rires et applaudissements à droite.)

Il y a trois mois, les radicaux accusaient le gouvernement de prendre parti pour les princes contre les républicains (Applaudissements à l'extrême-gauche).

Il fallait se laver de cette accusation. De la l'origine de la mesure d'aujourd'hui.

M. de Mun insiste sur l'effacement du président de la République, et du président du Conseil qui cherchent à dégager leur responsabilité. (Applaudissements à droite.)

Le gouvernement s'est dit qu'il n'était pas besoin de fait pour légitimer la mesure contre les princes. Leur nom, leur naissance, leur sang, suffisent pour les condamner, et les faire chasser du territoire sans jugement. Voilà votre théorie (Mouvements tumultueux à gauche).

Les familles de ces princes ont fait la France. Leurs aïeux ont formé la nation; leurs fils ont droit de cité sur le sol national. (Applaudissements à droite).

Vous ne vous l'êtes pas dit et il vous a paru plus simple d'en faire une famille de parias. (Bruits divers.)

Votre principal argument est que les monarchies ont bien fait des proscriptions.

Vous dénaturez l'histoire, car jamais on n'a fait ce que vous faites aujourd'hui. C'est un genre de proscription qui vous appartient en propre.

L'orateur se déclare monarchiste parce que la monarchie serait le bien du pays.

La séance continue.

Commune de Croix, Estaminet de la *Promenade*. Jeu de Boule à la Platine. Le sieur Etienne Watteau, cabaretier à l'estaminet de la *Promenade*, au Crêchet, a l'honneur d'informer les amateurs, qu'il fera bouler, à la Platine, de très beaux JAMBONS, le Dimanche 20 juin 1886.

COUTEAUX
Grands Rayons de Coutellerie
Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.
CISEAUX
Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.
RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.
MAISON
BONNAVE-PECQUEUR
Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX
COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.
Couperets pour échantillons
Réparations et repassage tous les jours.

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
Mercerie, Lingerie, Chapellerie
ET DIVERS
LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE, ETC. 3

MERCERIE EN GROS
A LA NAVETTE D'OR
7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix
FOURNIER-CHIEUS
Articles recommandés : Brosserie, cravates, foulards, corsets, rubans de soie, cotons et laines à tricoter. — Bijouterie, deuil et doublé. Dépôt de gilets de chasse du Santerre. 513

FACQUES-LEDUC
6, rue du Curé, 6, Roubaix
MERCERIE-GANTERIE
ARTICLES DE PARIS, PARFUMERIE FINE
BONNETERIE, LAINE ET COTON
SPÉCIALITÉ DE JERSEY 514

AUX FABRIQUES PARISIENNES
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix
Grande spécialité de trousseaux et layettes. Lingerie et broderie en tous genres.
Dépôt de broderies à la main de Nancy et des Vosges.
Spécialité de linge brodé et cousu à la main. — Prix exceptionnels. 515

CHEMISES EN TOUS GENRES
GROS ET DETAIL
Il y a toujours en magasin choix considérable de chemises unies et brodées, lavées à neuf. Rayon spécial de mérinos de Reims, en 1 m. de large, à partir de 1 fr. 10 et au-dessus. Mérinos pour deuil en 180. Faux cols et manchettes, pour hommes et pour dames. Gants de peau.
VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue 516

FABRIQUE DE CHAPEAUX
Feutre et Soie
Pierre SEGARD
40, Rue Saint-Pierre, angle de la rue de l'Ermitage
ROUBAIX 517

Fabrique de Pompes en tous genres
EN FONTE, PLOMB ET CUIVRE
Fabrique de tuyaux en plomb et étain. Spécialité de pompes à bière.
Auguste SAVART
38, rue du Moulin de Roubaix et rue du Général Chanzy
ROUBAIX 518

Photographie ELKAN
Rue Pellart, 74
Portraits émaillés en tous genres. Spécialité de grands portraits au charbon. Photo-peinture, photo-miniature.
Grands portraits peints à l'huile, depuis 30 francs. 519

LEMAY, changeur
55, rue des Champs, 55, Roubaix
Achat et vente au comptant des obligations aux bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers. Seule maison de change ne traitant pas les opérations de spéculation, de jeu, c'est à dire le terme et où les clients trouvent toutes les listes de Bruxelles, d'Anvers, etc., tirages parus à ce jour ou tirages nouveaux. Bureaux ouverts de 8 h. matin à 7 h. soir. Dimanches et fêtes exceptés. 520

PAPIERS ET SACS
Montens-Deschauwer
127, RUE DAUBENTON, ROUBAIX
PAPIER EN TOUS GENRES 521

MULNER-LECLERCQ
Rue de Lannoy, 21, Roubaix
Machines à coudre et à tricoter de tous systèmes.
Poêles américains, vélocipèdes et coffres-forts, prix de fabrique.
Réparations de tous systèmes de machines.
WOF, machine domestique. 522

DELGRANGE-BELMALME
ébéniste
Rue Saint-Joseph, 72bis, Roubaix
(Près l'église des Pères)
Fabrique et magasin de meubles en tous genres, ouvrage garanti. — Réparations de meubles soignées. 523

SPÉCIALITÉ DE DEUIL
CHAPEAUX, BONNETS
CRÊPE ANGLAIS
PHILIPPART
Rue de Lannoy, 27, Roubaix 528

FRANÇOIS DELOMBAERDE
Horticulteur à Mouveaux
Arrangement et entretien de jardins et parcs, par abonnements ou à la journée. Taille d'arbres, fauchage et entretien des pelouses. Arbres et plantes de toutes espèces. Fleurs coupées, bouquets et couronnes en tous genres. Dépôt de terre de Bruyères et de Purcet de bonne provenance. — Il suffit d'écrire pour être servi de suite. 527

ZURICH, Cie d'assurances contre les accidents. Polices individuelles contre les accidents de toute nature et collectives avec garantie de la responsabilité des patrons. — La Cie Zurich a pris part au règlement de la catastrophe du 5 novembre 1883, et elle a indemnisé les victimes de l'explosion du 15 décembre 1884. Elle règle annuellement, à Roubaix, près de 300 sinistres.
Direction particulière : M. L. DUTHOIT
17, rue St-Vincent de Paul. 531

COMMERCE

LAINES

ANVERS, 9 juin.

On a vendu 163 balles de laine La Plata suint ; 79 balles Australie dito et 32 balles du Chili dito.

LE HAVRE, 9 juin.

Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy.

Le steamer *Ville-de-Rosario* vient d'arriver de La Plata, portant 497 balles de laine de Buenos-Ayres.

SAINT-OMER, 7 juin.

A notre marché, il a été amené 27 voiture, contenant environ 1.500 toisons ; prix obtenus de 55 à 65 c. le demi-kil., avec escompte de 4 0/0 ; on croit à de meilleurs prix pour les marchés à venir.

MARSEILLE, 7 juin.

Le mois de mai a présenté une plus grande activité, ce retour vers une meilleure situation est dû à la hausse de 25 0/0 que nous avons à constater, depuis un mois, sur les qualités fines de toutes provenances.

Sur notre marché, les qualités intermédiaires ont eu une avance de 8 à 10 0/0 ; les communes n'ont pas participé à ce mouvement.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 10 juin.

Ventes : 150 balles. Marché calme.

LIVERPOOL, 10 juin.

Ventes : 10,000 balles. Marché ferme.

NEW-YORK, 9 mai.

Middling Upland, 9 1/4. Ventes 6,000 balles. Inchanges.

LE HAVRE, jeudi 10 juin.

(Dépêche spéciale)

	9 juin 11 h.	9 juin 4 h.	10 juin 11 h.		9 juin 11 h.	9 juin 4 h.	10 juin 11 h.
Juin.	57 1/2	57 1/2	57 5/8	Déc..	59 1/4	59 1/4	59 1/4
Juill.	57 3/4	57 3/4	57 7/8	Janv.	59 1/2	59 1/2	59 1/2
Aout.	58 1/4	58 1/8	58 1/4	Fév..	59 3/4	59 3/4	59 3/4
Sept.	58 1/2	58 1/2	58 1/2	Mars.	60 .[.	60 .[.	59 3/4
Octo.	58 7/8	58 3/4	58 3/4	Avril.	.. .[.	.. .[.	.. .[.
Nov..	59 .[.	59 .[.	59 .[.	Mai...	.. .[.	.. .[.	.. .[.

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange

NEW-YORK, mercredi 9 juin (Clôt.)

Ventes : 26,000 balles. Marché faible.
Recettes 6,000 balles, contre 400 en 1885, et 600 en 1884.
Total de la semaine : 20,000 balles, contre 3,100 en 1885 et 4,600 en 1884.

Juin.....	9 09	Octobre....	9 04	Février....	9 20
Juillet.....	9 20	Novembre..	9 01	Mars.....	9 30
Août.....	9 31	Décembre..	9 03	Avril.....	.. ..
Septembre.	9 17	Janvier....	9 11	Mai.....	.. ..

LE HAVRE, 9 juin.

Midi. — La dépêche des Etats-Unis, relatait une baisse de 1/8 à Wilmington.

Les futurs étaient en baisse de 1 à 4 points.

Le bulletin des ventes, arrêté à midi, comporte 871 balles Amérique.

4 heures. — A Liverpool, ventes 10.000 balles.

A l'ouverture à New-York, marché soutenu. Hausse 1 point.

Ici, la demande a été bien suivie, et les affaires d'hier ont été relevées. On pouvait voir les prix du très ordinaire Louisiane de fr. 60 50 à 61. Marché ferme.

En dehors du chiffre coté on connait 100 b. Louisiane à fr. 65 et quelques centaines de balles Georgie à prix secret.

En livrable, nous n'avons rien noté.

On a fait, cependant quelques affaires en middling Louisiane nouvelle récolte, embarquement octobre-novembre à fr, 64.

Le terme, au début en réaction partielle de 1/8, était, en clôture, en baisse de même valeur sur deux mois.

Le bulletin des ventes, arrêté à 4 heures, comporte 1.591 balles Amérique.

LIVERPOOL, 9 juin.

10 heures 50. — Ventes 10.000 balles. Bonne demande, prix fermes.

Importations 12.000 balles.

Futurs, sans changement, soutenus.

12 heures 18. — Ventes 10.000 balles ; marché soutenu avec une bonne demande.

Futurs soutenus.

Tenders new-dockets, 1.100 balles ; old-dockets 600 balles.

2 heures 23. — Ventes 10.000 balles dont 9.000 b. pour la filature. Amérique, soutenus, avec une assez bonne demande. Surates, soutenus, sans changement cotable dans les prix. — Egypte, 7 den.

Futurs, calmes, mais soutenus.

PONDICHÉRY, 18 mai.

Par continuation, sans affaires sur place ; les Cocanada, sont rares à r. 101 et les Werstern à r. 104 le candy à bord.

SOIES

LYON, 8 juin.

Conditions des soies de Lyon : Organsins d'Europe, 23 ; dito de Chine et Japon, 13 ; trames d'Europe, 8 ; dito de Chine et Japon, 25 ; grèges d'Europe 19 ; dito de Chine et Japon, 39.

Ballots pesés d'Europe, 4 ; dito de Chine et Japon, 124.

Poids au kil. pour organsins trames et grèges, 10.363 kil. ; dito pour ballots pesés, 6.252 kil.

CARPENTRAS, 4 juin.

Les cocons se payent de 3.40 à 3,75, suivant qualité ; les vers à soie sont, en général, de la quatrième mue à la montée ; la récolte sera peu abondante cette année.

TISSUS ET FILÉS

Avis intéressant pour le commerce de Roubaix. — M. Sébastien Robert, 15, rue Richer, a un acheteur du Mexique en soieries, lainages et divers. — MM. Villan et fils, 30, rue de l'Entrepôt, ont plusieurs acheteurs en tissus, laines, soieries. — MM. Challe frères, 22, rue de Bondy, achètent en ce moment la lingerie et articles pour enfants. — M. Dhiel 2, rue Baudin, a un acheteur de tissus et articles confectionnés.

MARCHÉS ANGLAIS

HUDDERSFIELD 8 juin.

Bon nombre d'acheteurs, représentant les maisons d'Australie, de Londres, d'Irlande, de Glasgow et du pays, se trouvaient au marché d'aujourd'hui ; si les affaires n'ont pas été considérables, le ton s'améliore sur toute la ligne. Pendant la semaine, la demande a augmenté en articles « ordinaires » et « fantaisies », pour le commerce du pays. Les ventes de détail reprennent avec le beau temps. Nos principales manufactures de draps pour « habillements », « filés anglais » sont en pleine activité, et dans beaucoup de cas, la production, même au taux le plus élevé, ne peut marcher de pair avec la demande, surtout dans les sortes « ordinaires » et « bonne qualité ». Le commerce d'exportation se maintient ; l'Amérique, les colonies et le Continent, placent des ordres plus librement depuis ces derniers temps. La hausse dans certaines sortes de « laines » et « filés », affermit les vale